C 93/20
Septembre 1993

conférence

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE - ROME

F

Vingt-septième session

Rome, 6-25 novembre 1993

FAITS NOUVEAUX SURVENUS DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

Table des matières

		Paragraphes
INTRODUCTION		
Section I.	Aperçu de la coopération par région	
	Afrique	1.1 - 1.14
	Asie	1.15 - 1.33
	Europe	1.34 - 1.51
	Amérique latine	1.52 - 1.62
	Proche-Orient	1.63 - 1.71
Section II.	Formes nouvelles et traditionnelles de coopération avec les ONG - Quelques exemples	2.1 - 2.46

Par économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

W/V1986/c - F.870

INTRODUCTION

1. Le présent document a pour objet de fournir à la Conférence un aperçu des principaux faits nouveaux survenus dans le domaine de la coopération avec les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales (ONG). Il est soumis à la Conférence pour information et discussion.

2. Quelques innovations concernant la teneur et le format du document ont été introduites cette année en vue d'axer davantage le document sur les questions institutionnelles et d'éviter les doubles emplois avec d'autres rapports complets soumis aux organes directeurs et portant sur les programmes et activités de la FAO pendant la période considérée. Le document ne vise pas à l'exhaustivité dans la mesure où la coopération avec d'autres organisations, aux échelons mondial, régional et national, fait partie intégrante de ces programmes et activités et où la Conférence en sera informée et pourra en débattre au titre de plusieurs autres points de son ordre du jour.

3. Il convient de noter que, si le sens de l'expression "organisation intergouvernementale" ne soulève aucun problème, la rubrique "organisation non gouvernementale", en revanche, englobe un large éventail d'organes de types très différents. Les textes fondamentaux de la FAO prévoient la conclusion d'accords officiels de consultation, coopération et liaison tant avec des organisations intergouvernementales extérieures au système des Nations Unies qu'avec des organisations internationales non gouvernementales dont l'activité s'exerce dans des domaines relevant du mandat de l'Organisation et dont les objectifs sont conformes aux principes incarnés dans l'Acte constitutif de la FAO. Toutefois, la coopération avec des organisations non gouvernementales (ONG), avec lesquelles des relations officielles n'ont pas été établies, mais qui partagent les objectifs et les préoccupations de la FAO, occupe également une large place. Le document ne porte donc pas uniquement sur les activités entreprises avec des organisations ayant un statut officiel auprès de la FAO.

4. Les ONG avec lesquelles la FAO collabore se répartissent entre les grandes catégories ci-après (qui peuvent éventuellement se chevaucher): a) organisations populaires rurales; b) ONG orientées sur le développement; c) organisations s'occupant d'activités de secours et d'assistance humanitaire; d) ONG menant des activités de propagande sur des questions spécifiques intéressant la FAO; e) associations de producteurs et syndicats agricoles internationaux; f) associations professionnelles et universitaires; et g) associations représentant le secteur agricole et agro-industriel. Nombre d'organisations entrant dans ces diverses catégories qui ne sont pas membres d'une fédération ou d'une ONG internationale, peuvent se rattacher à un réseau constituant les chapitres ou bureaux locaux et nationaux en mécanisme régional ou international.

5. La coopération de l'Organisation avec les organisations intergouvernementales et les ONG porte sur une large gamme d'activités allant de l'échange pratique de connaissances et d'idées à la formation, l'échange de documents et publications, la participation réciproque à des réunions, ateliers et tables rondes à caractère technique ou politique, l'exécution de programmes conjoints et la coopération sur le terrain dans le cadre de projets. Nombre de programmes de la FAO présupposent une coopération créative et fructueuse avec des organisations nationales et régionales. On peut citer à cet égard le Plan d'action sur la participation populaire et le Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement, le Programme d'action forestier tropical, le Programme arbres, forêts et communautés rurales, le Programme d'aménagement durable des pêches dans le golfe du Bengale, les programmes de lutte intégrée contre les ravageurs, la promotion de la gestion participative des terroirs, la réorientation des coopératives rurales vers l'autosuffisance et le profit, etc.

6. Toutes les organisations du système des Nations Unies ont actuellement tendance à rechercher de nouvelles modalités de coopération et de soutien mutuel tant avec les organisations régionales intergouvernementales qu'avec des organes non gouvernementaux de tout type. L'expérience qu'a acquise la FAO en matière de promotion de réseaux de coopération technique (impliquant des organisations tant intergouvernementales que non gouvernementales) dans plusieurs régions et sur divers aspects du développement agricole et durable a été évaluée dans l'Examen du Programme ordinaire 1990-91 (C 91/8), examiné par la Conférence à sa dernière session. Le Corps commun d'inspection des Nations Unies s'en est inspiré pour son étude 1993 sur la collaboration du système avec les ONG, dont la longue histoire remonte à l'institution de la Campagne mondiale contre la faim en 1960. Aujourd'hui, où l'on accorde de plus en plus d'importance à la collaboration entre les organisations internationales, les gouvernements et les organisations non gouvernementales, dans tous les aspects de l'action pour le développement, l'expérience si riche et si variée de la FAO, dont le présent document ne donne qu'un aperçu rapide, est un atout appelé un rôle capital.

SECTION I: Aperçu de la coopération par région

1.1 On trouvera dans la présente section une analyse, région par région, des diverses formes que revêt la coopération de la FAO avec les organisations intergouvernementales et les ONG, ainsi qu'un examen des tendances perceptibles et des perspectives en matière de coopération. Il est fait état, en outre, de nouvelles relations nouées dans chaque région. Ce tableau vise à donner un aperçu sélectif de la coopération au niveau régional. Les bureaux régionaux sont l'un des principaux véhicules de la coopération entre la FAO et les organisations intergouvernementales et internationales non gouvernementales, même si aucune distinction n'est faite dans le texte qui suit entre les activités menées par le Siège et celles menées par les bureaux régionaux. Enfin, pendant l'exercice 1992-93, des rapports, plus détaillés que le présent document, sur les faits nouveaux survenus en matière de coopération avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ont été soumis aux conférences régionales.

AFRIQUE

1.2 La coopération de la FAO avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales actives en Afrique a surtout porté ces dernières années sur: la démocratisation du développement, y compris la promotion des ruraux pauvres grâce à des structures régionales, nationales et rurales appropriées; le renforcement de la capacité de planification, de prise de décision et d'analyse des politiques; et l'élaboration de politiques, programmes et projets appropriés. La coopération s'est poursuivie ou intensifiée avec des organisations intergouvernementales et des ONG travaillant dans des domaines plus précis tels que: le développement rural; la planification et l'analyse des politiques alimentaires et agricoles; le développement des statistiques agricoles; la production et la santé animales; la foresterie; les pêches; l'appui à l'information; le développement agro-industriel; la production agricole et la protection des cultures; le rôle des femmes dans le développement; la nutrition; la conservation et la remise en état des sols africains; et la mise en valeur des ressources en terres et en eaux.

1.3 Les formes de coopération n'ont pas changé. On s'en est tenu comme dans le passé aux consultations sur les programmes; à des activités conjointes; à l'échange de documentation et d'autres formes d'information; à la coopération pour l'organisation d'études, d'ateliers et d'autres activités de développement scientifique et technique; et à l'assistance technique aux organisations intergouvernementales et aux ONG qui en font la demande pour l'élaboration et l'exécution des programmes, y compris l'appui technique de projets et d'autres activités.

1.4 Si les formes et modalités de coopération sont dans l'ensemble demeurées les mêmes, certains changements qualitatifs ont été introduits, les principaux étant la "multilatéralisation" de la coopération avec certaines organisations intergouvernementales et ONG et une plus grande unité de vues entre la FAO et ses partenaires.

Evolution récente de la coopération interorganisations

1.5 Comme la plupart des organisations intergouvernementales de la région ont dû réduire leur programme en raison de difficultés budgétaires et de la diminution de l'appui extrabudgétaire liée aux difficultés propres des donateurs, les efforts de coopération de la FAO avec ces organisations ont été

centrés ces deux dernières années sur la consolidation et l'élargissement des accords et activités traditionnelles. Il convient, toutefois, de mentionner un certain nombre d'initiatives prises par la FAO et plusieurs ONG régionales pendant la période considérée. Les ONG concernées sont le Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique, Environnement et développement - Tiers monde (ENDA-Tiers Monde); et la Pan-African Federation of Agricultural and Food Workers (PFAEW).

1.6 Avec le Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique, la FAO a entrepris une étude consultative sur la dynamique de la pauvreté rurale en Afrique et a organisé un atelier régional sur la question en partageant les coûts avec cette organisation. Cette activité présentait pour la FAO l'avantage de faciliter ses recherches de concepts, d'instruments et d'information aux fins de la planification de son assistance technique visant à soulager et à supprimer la pauvreté, tout en satisfaisant les besoins de l'ONG concernant ces mêmes ressources en vue de la promotion de la recherche, de l'éducation et de la formation au développement rural, et ce, grâce à un arrangement rentable financièrement.

1.7 L'ENDA-Tiers monde a coopéré avec la FAO à l'organisation d'une réunion des coordinateurs des réseaux d'organisations communautaires et populaires visant à renforcer la capacité des coordinateurs et des organisations du réseau à planifier et à mettre en oeuvre des programmes et projets de développement durable.

1.8 La FAO et la PFAFW ont coopéré pour la première fois en 1993 à l'organisation d'un Atelier régional sur les difficultés que connaissent actuellement les ouvriers agricoles en Afrique. On attend de cet atelier des idées de programme et de projets auxquels la FAO et la PFAFW donneraient suite individuellement et conjointement. La FAO a également organisé un séminaire sous-régional sur la lutte intégrée contre les ravageurs à Accra (Ghana) à l'intention de représentants de la PFAFW.

Nouvelles tendances concernant les types de coopération

1.9 L'appui technique n'a rien perdu de son importance en tant qu'instrument de coopération avec les ONG et les organisations intergouvernementales. Les programmes de formation constituent, eux aussi, un mécanisme de coopération indispensable. On s'attend toutefois à ce que la formation soit de plus en plus prise en charge à l'avenir par des réseaux de coopération technique issus, notamment, de réseaux formés à l'occasion d'activités passées ou en cours ou dont l'apparition est liée tient à des activités de formation ou autres coparrainées par le Bureau régional de la FAO et par diverses organisations intergouvernementales et ONG.

1.10 Parmi les innovations à caractère plus spontané, il faut citer la modification de l'équilibre entre la coopération avec les organisations intergouvernementales et avec les ONG. L'abondance d'organisations intergouvernementales dans la région et le fait que les bureaux régionaux aient pour mission expresse de promouvoir la coopération régionale au nom de la FAO font que la FAO a tendance à collaborer davantage avec des organisations intergouvernementales qu'avec des ONG dans cette région. La situation n'a guère changé au cours des deux dernières années. Toutefois la coopération avec les ONG pourrait se renforcer à l'avenir pour plusieurs raisons, à savoir: a) la faiblesse de la base financière, matérielle et humaine de la plupart des organisations intergouvernementales de la région; b) le désengagement, en vertu des programmes d'ajustement structurel, des organismes étatiques ou inter-étatiques de diverses activités de développement qui étaient jusque là du ressort des autorités et l'émergence, parallèlement à cette tendance, de nouvelles ONG professionnelles fondées sur une communauté d'intérêts qui sont prêtes à assumer des responsabilités que les Etats africains et leurs organisations intergouvernementales sont de plus en plus incapables et de moins en moins désireuses d'assumer; et c) la préférence de nombreux donateurs pour une exécution confiée aux ONG.

1.11 La coopération de la FAO avec les organisations intergouvernementales africaines est caractérisée ces deux dernières années par la "multilatéralisation" de certains accords de coopération. C'est ainsi que la FAO a collaboré avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), principale organisation panafricaine oeuvrant sur le plan politique et pour le développement, à l'établissement du Programme agricole commun pour l'Afrique. L'élaboration de ce plan se fera en plusieurs étapes, la première consistant à établir un document-cadre pour le Programme agricole commun pour l'Afrique, qui sera complété ultérieurement par des sous-programmes sous-régionaux et autres élaborés en collaboration avec des organisations communautaires sous-régionales à visée économique et avec d'autres organisations intergouvernementales. Autrement dit, l'élaboration du Programme agricole commun pour l'Afrique, qui a démarré dans le cadre de la coopération FAO/OUA avec l'appui du Bureau régional, se poursuivra sous forme d'activités conjointes impliquant la FAO, des organisations communautaires sous-régionales à visée économique comme la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP), la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC), etc. - et d'autres organisations intergouvernementales africaines. L'élaboration du Programme agricole commun pour l'Afrique devrait aussi avoir pour conséquence importante la rationalisation des organisations intergouvernementales menant des activités de soutien dans le secteur agricole notamment et la mise en place d'un programme global et dynamique de coopération pour le développement régional, qui pourrait servir éventuellement à harmoniser la coopération entre organisations intergouvernementales.

1.12 Des contacts fréquents entre la FAO et un certain nombre d'organisations intergouvernementales de la région, à savoir le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), la SADC et l'Office intergouvernemental pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement, ont assuré le bon fonctionnement d'ARTEMIS, le système d'observation de l'environnement par satellite à l'appui de la sécurité alimentaire et de la lutte contre le criquet pèlerin. La FAO a aidé l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), par le biais de projets financés par le PNUD, à analyser les obstacles au commerce intrarégional de denrées alimentaires dans le cadre d'un vaste plan de sécurité alimentaire pour la région. Grâce également à un financement du PNUD, la FAO a contribué à l'établissement d'un document technique analysant les principaux problèmes rencontrés par la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL), qui essaie de promouvoir l'harmonisation des politiques et la coopération afin de renforcer l'intégration économique de cette sous-région. Un séminaire a été organisé en juin 1993 préalablement à la mise au point définitive du document. A la demande de la CEDEAO, la FAO a procédé à ses propres frais à une révision et à une mise à jour de l'étude sur la politique des prix destinée à cette organisation, que la FAO avait financée en 1985. Un projet de document tenant compte des politiques et des réformes institutionnelles en cours dans les Etats Membres a été bien reçu lors de sa soumission à la CEDEAO début 1993.

1.13 Il semble que les organisations intergouvernementales africaines commencent à reconnaître le rôle des ONG dans le processus de développement aux échelons national et international. Ainsi, des ONG ont participé pour la première fois en 1993 à la Conférence consultative annuelle de la SADC; la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a vivement encouragé la création d'ONG afin d'assurer l'intégration de divers secteurs à l'échelon sous-régional; la ZEP et d'autres organisations communautaires sous-régionales à visée économique ont adopté une politique analogue de promotion des ONG. Cette évolution donne à penser que les gouvernements et les organisations intergouvernementales concernés reconnaissent que la coopération et l'intégration régionales en Afrique, considérées comme un instrument de développement indispensable, ont tout à gagner de la participation des ONG. Pour la FAO, en général, et pour le Bureau régional, en particulier, ces événements mettraient fin au dilemme coopération avec les ONG/coopération avec les organisations intergouvernementales. La confirmation de cette tendance n'est pas encore acquise,

toutefois. Elle dépendra de la capacité des organisations intergouvernementales et des ONG concernées à trouver dans chaque cas un modus vivendi leur permettant d'établir avec les populations-cibles et avec leurs partenaires pour le développement des relations qui ne soient plus marquées par la concurrence, mais par l'esprit de coopération.

1.14 On retiendra comme élément positif, après les difficultés financières qui ont freiné l'exécution des programmes de coopération avec les organisations intergouvernementales et les ONG au cours des deux dernières années, l'utilisation accrue des ressources du Programme ordinaire comme capital d'amorçage pour attirer des ressources extrabudgétaires supplémentaires destinées au financement des services rendus par la FAO aux organisations intergouvernementales et aux ONG. En mars 1993, un atelier FAO/SADC sur les mesures phytosanitaires, financé par le PCT et au cours duquel a été prise, notamment, la décision d'établir un réseau de coopération technique SADC sur les mesures phytosanitaires, a bénéficié de cette nouvelle politique. En 1993 également, l'allocation d'une somme modeste pour aider la ZEP pour les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe à mettre au point un Programme agricole commun pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe a incité un grand pays donateur à allouer des fonds à des activités de recherche fondées sur les résultats du soutien apporté par la FAO. D'autres donateurs ont également appuyé des activités de la FAO. Il convient de souligner que ces financements servent à élargir et à renforcer l'assistance prêtée aux institutions bénéficiaires et ne constituent nullement un subventionnement indirect de la FAO.

ASIE ET PACIFIQUE

1.15 La récente prolifération d'organisations non gouvernementales (ONG) dans la région Asie et Pacifique a renforcé les mécanismes et les possibilités de collaboration aux activités communautaires. Ce phénomène est la conséquence directe de l'appel lancé en 1979 par la CMRADR dans son Plan d'action pour une participation accrue des organisations populaires et des groupements à la lutte contre la pauvreté rurale et du Plan d'action sur la participation populaire de la FAO qui date de 1992. Les coopératives agricoles sont extrêmement actives et populaires en Asie rurale et la plupart bénéficient du soutien politique, voire matériel, de leur gouvernement.

1.16 La représentation passive des ONG aux réunions régionales de la FAO pour la région Asie-Pacifique a cédé le pas depuis une dizaine d'années à un partenariat plus dynamique entre les ONG et leurs représentants officiels et le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. Les ONG fournissent des consultants, des conseillers techniques, des conférenciers et des experts qui interviennent lors de consultations, d'ateliers et de programmes de formation organisés à l'échelon régional, ou national, notamment dans les domaines de la foresterie et de la dendroénergie, de la protection des plantes et de la lutte contre les ravageurs, des coopératives et des organisations populaires rurales et du rôle des femmes dans le développement. Des ONG locales participent de plus en plus à l'exécution des projets de terrain, comme c'est le cas pour deux projets nationaux réalisés au Népal et au Pakistan pour la conservation et la mise en valeur participatives des terres d'altitude.

1.17 Les organisations intergouvernementales de la région n'ont pas connu la même prolifération, mais les liens traditionnels de coopération ont été maintenus, notamment avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), l'Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique (APAARI) et la Commission du Pacifique Sud (CPS), ainsi qu'avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique et la Communauté de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique (CNAP). Un certain nombre d'organes techniques, comme l'Organisation asiatique de productivité (OAP), le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et l'Organisation intergouvernementale de renseignement et de conseils techniques pour la commercialisation des produits de la pêche en Asie et dans le

Pacifique (INFOFISH), sont en liaison constante avec le Bureau régional, collaborent aux activités de recherche, participent aux réunions et se prêtent à un échange d'expertise.

1.18 On remarque, tant chez les organisations intergouvernementales que chez les ONG, mais plus particulièrement parmi ces dernières, un intérêt et une compétence accrus pour toutes les questions concernant l'équité économique et sociale entre particuliers, au sein d'un pays et entre les pays; l'environnement rural et les questions de durabilité; et la productivité.

Evolution récente de la coopération interorganisations

1.19 Outre la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies (CESAP), les principaux organes intergouvernementaux de la région sont l'ANASE, l'ASACR et la CPS, toutes organisations qui sont en contact régulier avec le Bureau régional assistent aux réunions des unes et des autres et pratiquent l'échange d'information et d'expertise.

1.20 Le Comité permanent de l'ANASE a fait savoir il y a quelque temps qu'il souhaitait l'assistance de la FAO pour renforcer la capacité du secrétariat de l'organisation en matière d'analyse des politiques. Le secrétariat a commencé des démarches pour instituer des relations officielles avec la FAO. Une collaboration technique est déjà envisagée en vue de la création d'une base de données agricoles et de l'installation de modèles de simulation des politiques agricoles pour les pays de l'ANASE.

1.21 La collaboration avec la CESAP s'est resserrée avec la restructuration en 1992 de la Commission, dont le siège est à Bangkok. Des équipes spéciales et des comités interorganisations sur le développement rural intégré, la population, le rôle des femmes dans le développement, l'incapacité, le développement social, la formation des jeunes et quelques domaines techniques, comme le développement de l'industrie de la crevette et les Programmes régionaux d'information et de conseil en matière d'engrais, ont permis une collaboration plus efficace.

1.22 Les commissions régionales intergouvernementales qu'abrite le Bureau régional de la FAO, comme l'Association des instituts de commercialisation de produits alimentaires de l'Asie et du Pacifique et l'Association régionale du crédit agricole pour l'Asie et le Pacifique, qui collaborent depuis toujours avec les ONG, estiment rentable de recourir à nombre d'entre elles pour l'exécution de services et renforcent leur coopération avec elles en matière de formation et d'échange d'information. Ces associations constituent aussi pour la FAO un intermédiaire précieux pour entrer en contact avec les ONG dont elle souhaite appuyer certaines activités par le biais des commissions régionales concernées. Le Comité régional des ressources phytogénétiques de l'Asie du Sud-Est (RECSEA) a demandé récemment au Bureau régional de la FAO à Bangkok d'assurer son secrétariat.

1.23 Les coopératives agricoles de la région ne se développent pas de manière uniforme, mais dans la plupart des pays elles facilitent les échanges d'information et la coopération technique entre pays en développement (CTPD). En 1991 a été créé un Réseau régional pour le développement des coopératives agricoles, dont le secrétariat se trouve au Bureau régional de la FAO et qui regroupe 15 coopératives agricoles de 10 pays. Le réseau tient ses réunions annuelles au Bureau régional.

1.24 La coordination des activités des organisations intergouvernementales et des ONG dans la région Asie-Pacifique est facilitée par des ONG régionales comme la Coalition asiatique des ONG pour la réforme agraire et le développement rural, dont le siège est à Manille, et par le Centre intergouvernemental de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, dont le siège est à Dhaka. La FAO appuie ces organisations en finançant partiellement certaines de leurs activités de recherche et de formation, tire parti de leur expertise pour élaborer des documents techniques et les invite à titre de consultants techniques à ses réunions. Des ONG ont participé récemment à l'exécution

de projets régionaux sur la participation populaire, dans le cadre du Programme FAO/PNUD sur l'aménagement des ressources agricoles centré sur le petit exploitant lancé en 1993. Dans ce programme, les agriculteurs et leurs organisations sont considérés comme acteurs, plutôt que des bénéficiaires passifs, du développement. Un sous-programme intitulé "Développement durable centré sur les personnes" mobilise la créativité d'organisations non gouvernementales et populaires, tandis que l'expertise technique qui dépasse les compétences de la plupart des ONG est fournie par la FAO.

1.25 Dans le secteur forestier, la FAO a organisé une seconde réunion avec des ONG en juin 1991 à Bangkok, avec la collaboration de l'Institut mondial pour les ressources et de nombreuses ONG nationales ou travaillant à l'échelon national. Cette réunion était axée sur la collaboration et le dialogue entre le secteur gouvernemental et les ONG pour la réalisation de programmes forestiers communautaires intéressant la région. Une Consultation régionale d'ONG sur l'agriculture et le développement durables, visant à s'assurer de la collaboration des ONG dans ce domaine, est prévue pour septembre 1993 à Bangkok. Elle sera cofinancée par la FAO et une ONG et devrait rassembler une vingtaine de représentants des principales ONG de la région et le même nombre environ de hauts fonctionnaires, afin de promouvoir une collaboration plus active. Pour assurer l'exécution de son Plan d'action sur la participation populaire, la FAO s'emploie à promouvoir des activités génératrices de revenus et d'emplois fondées sur l'agroforesterie auprès des organisations locales de petits agriculteurs affiliées à la Fédération internationale des travailleurs des plantations, de l'agriculture et des secteurs connexes (FITPASC).

1.26 La collaboration des organisations intergouvernementales et des ONG est également activement recherchée dans le secteur des pêches. Ainsi, le Programme de mise en valeur et de coordination de l'aquaculture ANASE-CEE recherche la collaboration de la FAO pour préparer la Conférence de l'ANASE sur les stratégies de pêche pour l'an 2000, tandis que dans le secteur de l'élevage, la FAO a contribué à l'organisation du sixième Congrès australo-asiatique sur les sciences animales tenues à Bangkok en novembre 1992.

Nouvelles tendances concernant les types de coopération

1.27 La coopération avec les organisations intergouvernementales et les ONG de la région continuera à progresser grâce à une meilleure compréhension mutuelle du rôle, des possibilités et des limites de chacun. A mesure que se développera cette collaboration active, les organisations intergouvernementales et les ONG auront besoin d'être mieux informées des méthodes de travail de la FAO, afin de pouvoir tirer parti de ses ressources, de son expertise et de son expérience, sans que cela donne lieu à des doubles emplois, à des conflits d'intérêt ou à des malentendus. La FAO, pour sa part, devra se tenir au courant du travail des nouvelles organisations intergouvernementales ou ONG, afin d'identifier et d'exploiter les domaines d'intérêt mutuel ou de collaboration éventuelle.

1.28 Si la plupart des gouvernements membres se félicitent de cette tendance, la rivalité et la méfiance traditionnelles entre gouvernements et ONG n'ont pas pour autant complètement disparu. Il faudra une interaction continue, dans les réunions et sur le terrain, pour abattre des barrières édifiées au fil des décennies et pour tirer parti des atouts des uns et des autres. La FAO est bien placée pour faciliter ce processus et s'est déjà jointe au PNUD et à la CESAP pour organiser, en 1992 et 1993, des réunions visant à amener les gouvernements, les ONG et les donateurs à discuter ensemble des stratégies de développement rural et de leur collaboration à des activités de développement rural visant à lutter contre la pauvreté.

1.29 Cela suppose des études sur les tendances et les problèmes et la poursuite d'un dialogue technique sain entre les parties afin de créer des liens entre les différents acteurs. Les lacunes et les points de désaccord doivent être clairement identifiés pour que des programmes efficaces puissent être planifiés et mis en oeuvre. Le Programme de promotion des petits exploitants de la FAO, réalisé dans

plusieurs pays d'Asie, a montré comment optimiser la contribution de chacun lorsque des mécanismes appropriés permettent de tirer parti des compétences de tous les partenaires.

1.30 Un projet de ce type réalisé en Thaïlande a été particulièrement fructueux. Lancé en 1984 en tant que "Projet de promotion des petits exploitants" avec l'appui de la FAO et dans le cadre du Plan d'action sur la participation populaire, il a bénéficié du fait que le Ministère de l'agriculture s'est assuré de la collaboration d'une institution universitaire (Université de Khon Kaen) à qui il a confié les premières enquêtes socio-économiques et des travaux de recherche sur l'action participative. Une ONG locale connue et appréciée des agriculteurs de la région a été cooptée pour participer à ces recherches et a fourni des données d'une qualité rarement obtenue en milieu universitaire. Avec l'accord du gouvernement, cette ONG a continué à collaborer au projet, tandis qu'un second projet sur la participation des petits exploitants, appuyé bilatéralement, décidait à son tour de participer aux activités appuyées par la FAO ou de les compléter. Ce dernier projet était axé sur la mise en valeur des ressources humaines dans la même région. La fourniture ou la création de mécanismes facilitant la circulation de l'information, des idées et des données d'expérience entre toutes les parties, y compris les petits exploitants, a permis de rentabiliser au maximum les apports et de maximiser les impacts. Le succès de l'entreprise reposait de toute évidence sur l'appui sans réserve du Gouvernement, la sélection de chercheurs habitués à travailler sur le terrain, la collaboration d'une ONG locale de bonne réputation déjà appréciée par la population, l'exécution d'un projet national et l'appui technique prêté par le Bureau régional de la FAO à Bangkok. Toutefois, pour que ce type de collaboration fonctionne sur une échelle plus large, il faut que les rôles de chaque partie soient clairement définis et que les responsabilités en matière de coordination soient attribuées de manière judicieuse. Répondant à une demande conjointe de la Coalition asiatique des ONG pour la réforme agraire et le développement rural et du Gouvernement philippin, la FAO a également appuyé l'élaboration d'un mécanisme institutionnel novateur pour la planification, la formulation et l'exécution participatives de projets de développement agricole et rural par des organismes gouvernementaux, des ONG et des organisations populaires rurales.

1.31 La question des rôles respectifs des hommes et des femmes, à laquelle les organismes multilatéraux attribuent depuis quelques années une grande importance, est loin d'être une préoccupation majeure des organisations intergouvernementales, ni de la plupart des ONG de la région. Même si les choses commencent à changer dans ce domaine également, il est indubitable que la tendance inquiétante qu'ont les femmes rurales à prendre du retard sur les hommes en matière de développement socio-économique doit être renversée si l'on ne veut pas que certains membres des groupes les plus désavantagés ne glissent de la pauvreté au dénuement le plus complet. A cet égard, il convient d'établir une distinction entre les ONG s'occupant essentiellement de "protection sociale" et les ONG travaillant pour le développement. La FAO a toujours préféré travailler avec ces dernières, mais la collaboration avec les ONG caritatives à orientation sociale pourrait aussi encourager celles-ci à élargir leur point de vue et à devenir des partenaires actifs du développement rural. Lorsque l'analyse des rôles respectifs des hommes et des femmes a été introduite, par le biais d'un atelier FAO, dans un processus de suivi et d'évaluation entrepris par une ONG collaborant à la promotion des petits exploitants au Sri Lanka, par exemple, une nouvelle répartition des ressources a permis aux femmes de jouer un rôle beaucoup plus actif en tant que partenaires d'un développement autosuffisant et de renoncer à leur rôle passif de simples bénéficiaires.

1.32 Un certain nombre d'activités menées dans la région se sont déroulées avec la coopération d'organisations ou de syndicats de travailleurs ruraux. Ainsi, la FAO a-t-elle organisé un séminaire international sur la participation des travailleurs ruraux à des programmes d'aménagement des terres incultes et agroforestiers avec la collaboration de la Fédération internationale des travailleurs des plantations, de l'agriculture et des secteurs connexes (FITPASC) et de l'Institut indien de gestion d'Ahmedabad (Inde). A Quezon (Philippines), la FAO et la Fédération mondiale des travailleurs de

l'agriculture et de l'alimentation (FEMTAA) (CMT) ont organisé ensemble un séminaire de formation à l'intention de groupements de fermiers exploitant des cocoteraies.

1.33 On note dans toute la région une tendance à investir davantage dans le capital humain, à adopter des approches plus participatives et à s'attaquer aux problèmes d'iniquité, qui témoigne de l'efficacité de la collaboration avec les ONG. Cette collaboration est parfois facilitée par les organisations intergouvernementales, notamment lorsqu'elles travaillent à l'échelle régionale, qui sont d'ailleurs de plus en plus intéressées par cette coopération. Nombre d'entre elles possèdent les mécanismes, l'infrastructure et les installations nécessaires pour jouer un rôle actif auprès des ONG. Tout le monde a intérêt à ce que la FAO collabore plus étroitement avec ces organes à la recherche d'une meilleure rentabilité, d'un impact plus durable et d'une plus grande efficacité auprès des populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables.

EUROPE

1.34 Cette région possède une gamme particulièrement étendue d'organisations internationales et non gouvernementales s'intéressant à tous les grands problèmes liés à l'alimentation, l'agriculture, le développement durable, la foresterie et les pêches. Pour fixer les programmes et les priorités de l'Organisation dans la région, les organes directeurs de la FAO ont tenu compte du mandat spécifique de la FAO, de ses capacités techniques et du rôle d'autres organisations régionales. En règle générale, la complémentarité des programmes et une approche coopérative de leur exécution ont largement contribué à une meilleure utilisation des ressources financières et humaines disponibles et à l'obtention de résultats correspondant aux objectifs communs.

1.35 La coopération entre la FAO et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales de la région s'est encore renforcée au cours des deux dernières années. L'échange d'informations et de données d'expérience sur la recherche agricole et la promotion de programmes de recherche conjoints, principaux et plus anciens domaines de coopération, ont été étendus à de nouvelles priorités comme l'élaboration de technologies favorisant la production durable et l'analyse des politiques agricoles de la région. L'intégration progressive d'instituts de recherche financés par le secteur privé dans les réseaux coopératifs de recherche constitue une innovation dans ce domaine.

1.36 Le suivi et l'analyse de l'évolution des politiques agricoles des économies en transition ont ouvert de nouveaux domaines de coopération avec un certain nombre d'organisations internationales. Des activités conjointes, dont la participation à des réunions, ateliers et séminaires et la préparation d'études de documents techniques, ont contribué à une meilleure compréhension des grandes questions que soulève la restructuration de l'agriculture, ainsi qu'à une évaluation plus réaliste des besoins de ces pays en matière d'assistance technique extérieure. Des organisations non gouvernementales ont participé à l'élaboration d'analyses sectorielles et sous-sectorielles.

1.37 La coopération avec des organisations et des coopératives féminines à l'échelon national a compris l'appui à des projets de développement rural et l'organisation d'une formation à l'intention des animateurs de projets. Une attention particulière a été prêtée à la participation de femmes aux stages de formation se déroulant à l'échelon national ou international et visant à former des chefs d'entreprise et des gestionnaires. La teneur de ces stages de formation a été décidée en étroite coopération avec des organisations féminines, en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts spécifiques.

Evolution récente de la coopération interorganisations

1.38 La Société internationale de la science horticole (SISH) a collaboré avec la FAO à l'organisation de réunions du Réseau interrégional de recherches en coopération sur les fruits à coque de la FAO. Le Comité consultatif international du coton (CCIC) a été représenté à la deuxième Consultation du Réseau coopératif interrégional de recherche sur le coton tenue en 1992. Le Réseau et le Comité sont convenus de mettre en oeuvre des programmes conjoints.

1.39 Le Service international de la recherche agronomique nationale (SIRAN) a participé à un atelier sur le thème: "Quelle stratégie pour la recherche zootechnique en Europe au XXIe siècle?". L'exécution des recommandations de l'atelier sera suivie par la FAO, le SIRAN et la CEE. Une attention particulière sera accordée à l'évolution de la situation dans les pays d'Europe centrale et orientale et à l'élaboration de propositions pour la fourniture d'une assistance technique extérieure au processus d'ajustement de la recherche agricole dans les économies en transition. Des participants bulgares, moldoves et roumains à un séminaire sous-régional tenu en Roumanie en 1992 en coopération avec la FEMTAA (CMT) ont examiné l'impact sur les travailleurs ruraux de la transformation de l'agriculture en Europe orientale.

1.40 EUROTER - Tourisme en Europe rurale - a été représenté à l'atelier sur le développement du tourisme rural et de l'agritourisme en Europe (Rinn, Autriche, 1992). La coopération avec cet organisme inclura l'échange d'information et de documentation, l'organisation conjointe de stages de formation au développement de l'agritourisme à l'intention des femmes rurales, et l'appui à la constitution de réseaux d'ONG nationales travaillant au développement de l'agritourisme.

Nouvelles tendances concernant les types de coopération

1.41 Le type de coopération varie en fonction des programmes et des caractéristiques spécifiques de chaque organisation intergouvernementale et non gouvernementale. La coopération avec ces organisations a porté, notamment, sur la promotion de la coopération en matière de recherche agricole, l'analyse des politiques et l'élaboration d'options politiques rationnelles sur le plan technique, ceci aux échelons régional, sous-régional et national, et sur l'assistance aux projets et plans nationaux de développement rural.

1.42 La coopération de la FAO avec les organisations internationales et non gouvernementales de la région consiste de plus en plus à échanger des informations et à assister à des réunions de façon à coordonner le processus de programmation et à éviter ainsi les doubles emplois et/ou les chevauchements.

1.43 Parmi les autres formes de coopération, on peut citer l'échange et la fourniture d'informations techniques spécifiques et les contributions à des réunions organisées soit par la FAO, soit par une organisation coopérante; l'organisation de réunions conjointes; la préparation de publications conjointes; des programmes conjoints; et la création d'équipes spéciales mixtes.

1.44 Il est probable que l'échange d'informations et l'assistance à des réunions continueront à constituer l'essentiel de la coopération avec certaines organisations intergouvernementales, notamment celles s'occupant de problèmes dépassant largement le mandat de la FAO (comme le Conseil de l'Europe) ou les nouveaux groupements intergouvernementaux qui en sont encore à définir leur propre profil (comme l'Initiative pour l'Europe centrale), et avec la plupart des organisations non gouvernementales.

1.45 Le rôle croissant que jouent les ONG en Europe occidentale, phénomène qui est souvent lié à l'évolution des mécanismes d'exécution des politiques agricoles (cf. le rôle des associations de

producteurs dans les pays de la CEE ou la privatisation des services de vulgarisation), rend nécessaire une approche plus équilibrée et plus sélective, du point de vue tant sectoriel que géographique, pour ce qui est de définir la portée des activités de la FAO dans la région. La coopération avec les ONG devrait inclure également l'assistance à la création d'ONG en Europe centrale et orientale - d'organisations d'agriculteurs représentant les petits agriculteurs et des sociétés coopératives agricoles, notamment - dans le cadre du processus de démocratisation. A cet égard, il conviendrait de tirer le meilleur parti possible de l'expérience acquise lors de la mise en oeuvre de certains programmes multilatéraux auxquels ont participé la FAO et plusieurs organisations régionales inter-gouvernementales et non gouvernementales. La FAO a organisé deux ateliers sur la transformation des coopératives contrôlées par l'Etat en organisations bénévoles autogérées, intitulés respectivement: "Réorientation des structures coopératives en Europe centrale et orientale" (Gödöllö, Hongrie, juin 1992) et "Renforcement et développement des organisations bénévoles d'agriculteurs en Europe centrale et orientale" (Sofia, Bulgarie, septembre 1993).

1.46 La FAO a fourni des informations techniques spécifiques et des contributions à des réunions organisées par des organisations coopérantes (rapports de représentants de la FAO à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, par exemple) et a mis à profit l'expertise et la documentation d'autres organisations pour ses propres activités (rapport d'un représentant de l'OCDE à la Commission européenne d'agriculture de la FAO sur les changements politiques survenus dans les pays de l'OCDE, par exemple). Ce type de coopération devrait se poursuivre.

1.47 Peu après leur création, les réseaux coopératifs européens de recherche en agriculture (ESCORENA) ont commencé à tenir des ateliers et des consultations juste avant ou juste après des réunions d'associations professionnelles régionales (par exemple, le Réseau FAO sur les pâturages et la production fourragère a tenu sa réunion le lendemain de la clôture du Congrès d'une ONG, la Fédération européenne des herbages). L'organisation de ces réunions en tandem permet de fusionner certaines activités: les questions professionnelles et les thèmes de recherche sont débattus lors de sessions conjointes, tandis que les questions d'organisation et de programmation sont traitées dans des réunions distinctes. Les actes de ces réunions techniques sont en général publiés conjointement.

1.48 La coopération entre la FAO et le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) - organisation intergouvernementale ayant des instituts en Grèce, en France, en Italie, et en Espagne - est un cas exemplaire de collaboration progressive, qui est passée de l'assistance à des réunions à l'organisation de programmes et d'activités conjoints. La FAO est régulièrement représentée aux sessions du Conseil de direction du CIHEAM et des représentants de ce dernier assistent à toutes les réunions régionales traitant de questions intéressant le Centre. Un fonctionnaire de la FAO est président du Comité consultatif scientifique du CIHEAM, tandis que des chercheurs travaillant dans des instituts du Centre président deux groupes de recherche en coopération et coordonnent un réseau de recherche. Au cours de l'exercice 1992-93, la FAO et le CIHEAM ont organisé conjointement plusieurs réunions techniques, dont la septième réunion du Sous-Réseau sur les pâturages méditerranéens de l'ESCORENA, et ont publié conjointement un ouvrage sur l'aménagement de la végétation arbustive et des ressources en fourrage méditerranéennes. Le Réseau d'ESCORENA concernant la production ovine et la production caprine a été transformé en réseau conjoint FAO/CIHEAM, et comprend des chercheurs de pays méditerranéens du Nord et du Sud. En outre, un symposium sur la production de buffles, organisé conjointement par la FAO, le CIHEAM et la Fédération européenne de zootechnie, a abouti à la création du Réseau de recherche interrégional sur le buffle, qui regroupe des institutions de pays européens et du Proche-Orient.

1.49 La création d'une équipe spéciale conjointe chargée d'un certain nombre d'activités visant à appuyer la restructuration du secteur de la production animale en Europe centrale et orientale, dans laquelle sont représentées trois organisations intergouvernementales et des ONG de plusieurs pays, constitue une approche novatrice et la forme la plus complexe de coopération. Les expériences

brièvement décrites ci-après montrent comment d'autres formes moins exigeantes de coopération pourraient contribuer à renforcer l'exécution des priorités de la FAO dans la région.

1.50 Une table ronde sur la production animale en Europe centrale et orientale a été organisée, en 1991, en Hongrie par la Fédération européenne de zootechnie (FEZ), la FAO, la Banque mondiale, la Communauté européenne et l'Office international des épizooties (OIE). Cette réunion a formulé un certain nombre de recommandations visant à aider les gouvernements et les organisations internationales à faciliter la transition du secteur de la production animale d'un contexte économique planifié à une économie de marché. Une autre réunion tenue à Berlin en janvier 1992 a porté sur les problèmes que pose la restructuration du secteur de la production animale dans l'ancienne République démocratique allemande et à l'élaboration d'un système de commercialisation moderne pour les produits animaux. Une troisième réunion (Varsovie, février 1993) était centrée sur l'expérience de la Pologne en matière de restructuration agricole, y compris la privatisation des fermes d'Etat, et sur les problèmes liés à la recherche, à l'enseignement et au rôle des organisations étatiques et des associations de producteurs dans une économie de marché. Plusieurs ateliers ont porté sur les stratégies de recherche pour le XXIe siècle, le contrôle de la qualité, la normalisation des produits, l'organisation et la vulgarisation. Cette série de tables rondes devrait se poursuivre encore pendant deux ans; les questions traitées et les problèmes identifiés donneront lieu à des activités régulières des organisations participantes. Ont participé à ces réunions des représentants des gouvernements, des producteurs, des chercheurs et des experts de pays d'Europe orientale et occidentale. Les actes de ces réunions et ateliers ont été publiés conjointement par la FAO et la FEZ.

1.51 En matière de transfert de technologies, la FAO a des contacts réguliers avec l'Agence spatiale européenne (ASE) et avec l'Institut des applications de la télédétection de la Commission des communautés européennes (CCE). L'ONG italienne Telespazio a activement contribué et participé à des ateliers sur la télédétection organisés à l'intention de responsables des pays d'Europe orientale.

AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

1.52 Depuis plusieurs années, la FAO travaille, en collaboration avec diverses ONG et organisations intergouvernementales de la région, dans les domaines techniques relevant de son mandat. En gros, ces activités sont de deux types: a) celles où le rôle de la FAO se limite à sa présence à certains événements organisés par ces organisations, et b) celles qui sont le fruit d'une préparation et d'un travail conjoints entre les bureaux régionaux et les organisations classées comme ONG ou organisation intergouvernementale.

1.53 Ces deux dernières années, la FAO a été représentée à des réunions et manifestations organisées par l'Organisation des Etats américains (OEA), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Système économique latino-américain (SELA), le Centre de recherche et de formation en matière d'agriculture tropicale (CATIE), la Communauté des Caraïbes (CARICOM); la Banque de développement des Caraïbes (BDC), le Comité d'action pour le développement économique et social de l'Amérique centrale, le Marché commun austral (MERCOSUR), le Conseil de l'Accord de Cartagène (JUNAC) et d'autres. Le principal événement a sans doute été le Forum mondial convoqué par les ONG, qui s'est tenu en même temps que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED).

1.54 Les activités conjointes résultant d'accords de coopération se répartissent en trois groupes: a) appui technique fourni par des fonctionnaires de la FAO ou d'autres professionnels recrutés par l'Organisation à des fins de consultation ou de formation; b) coopération économique pour l'organisation de réunions techniques et de voyages pour des experts nationaux; et c) publication conjointe de documents et d'études.

Evolution récente de la coopération interinstitutions

1.55 Parmi les activités récentes résultant d'accords et d'arrangements de coopération, un certain nombre mérite d'être mis en relief. L'appui technique et économique à l'organisation de réunions techniques s'est traduit par: la tenue au Chili, en 1993, du quatrième Congrès de l'Association latino-américaine des économistes agronomiques organisé conjointement avec ALACEA; le Congrès panaméricain de science vétérinaire tenu au Chili en 1992 et organisé avec APCV; un projet de démonstration et de formation à l'agroforesterie pour la région amazonienne réalisé en Equateur, en 1993, avec le Traité amazonien de coopération; un atelier sur l'amélioration génétique, tenu en Uruguay en 1992 et organisé conjointement avec l'IICA et le Centre international de la pomme de terre (CIP); ainsi qu'un atelier sur la bioclimatologie des agrumes tenu à Cuba en 1992 et organisé avec l'Institut supérieur des sciences agronomiques de Ciego de Avila (ISACA) et l'Institut de recherche sur les agrumes et autres fruits (IICF), ces deux organismes ayant leur siège à Cuba. La FAO a organisé un séminaire de formation sur la formulation et la planification des politiques agricoles à l'intention des dirigeants d'organisations de petits agriculteurs affiliées à la Confédération des syndicats agricoles du Brésil. Conjointement avec IICA, le CATIE et le Conseil international des ressources phytogénétiques (CIRP), la FAO a organisé une réunion sous-régionale et a accepté par la suite de créer le Réseau de ressources phytogénétiques d'Amérique centrale (REMARFI).

1.56 Les études et publications ci-après ont été préparées en collaboration avec des ONG: "Développement des exportations de viande bovine", Argentine 1992, avec la Sociedad Rural Argentina; "Analyse des exportations de produits périssables", Argentine, 1993, avec Fundación Mediterranea; "Agro-industrie et transformation productive, Costa Rica, 1993, avec la Foundation for Science and Culture; et un "Annuaire de la santé animale", 1992, avec le Groupe interaméricain sur la coopération en matière de santé animale (GICSA).

1.57 En outre, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a passé un accord en 1992 avec l'Associación Brasileña de Jugos Cítricos pour appuyer un réseau sur les agrumes et a collaboré avec la Division mixte CEPALC/FAO de l'agriculture et avec le Consorcio Latinoamericano sobre Agroecología y Desarrollo (CLADES) à un cours d'études avancées sur l'agro-écologie et le développement rural durable tenu au Chili en 1992.

Nouvelles tendances concernant les types de coopération

1.58 La FAO a été la première organisation à établir au fil des années des relations étroites avec toutes les grandes organisations intergouvernementales et non gouvernementales professionnelles/spécialisées d'Amérique latine, qui constituent aujourd'hui un système de 23 réseaux de coopération technique couvrant différents domaines du développement agricole, dont les cultures vivrières, la biotechnologie des plantes, la transformation des fruits et légumes, la commercialisation des produits agricoles et l'approvisionnement alimentaire, les pêches artisanales et l'aquaculture. Les réseaux de coopération technique ont ceci de particulier qu'ils jouent un rôle de coordination et d'information aux échelons régional, sous-régional et national auprès de diverses institutions qui, sans l'existence de ce mécanisme et la surveillance étroite assurée par des experts techniques du bureau régional de la FAO, chacun dans son domaine de compétence, resteraient probablement isolées.

1.59 La plupart de ces réseaux sont le fruit d'activités promues par la FAO. Le Réseau de coopération technique sur la biotechnologie végétale, par exemple, tire son origine de la recommandation de participants à une Table ronde organisée par la FAO en novembre 1990 au Chili sur le thème "Création d'un réseau de coopération technique de laboratoires de biotechnologie végétale". Des spécialistes de 12 pays d'Amérique latine, des instituts de recherche internationaux, des organisations intergouvernementales et des ONG internationales participaient à cette table ronde.

On estime que ce réseau couvre actuellement 75 pour cent de toutes les institutions de la région spécialisées dans la biotechnologie végétale, y compris 221 laboratoires répartis dans 20 pays.

1.60 Même si les types de coopération demeurent les mêmes, le volume d'activités a augmenté en conséquence de la multiplication des organisations intergouvernementales et des ONG dans la région. En même temps, la FAO a eu tendance à jouer un rôle plus actif dans les activités entreprises conjointement avec les ONG et les organisations intergouvernementales.

1.61 La politique consistant à confier en sous-traitance à des organisations non gouvernementales, plutôt qu'à des consultants individuels, la réalisation de certaines études, lorsque les spécifications techniques le permettent, s'est avérée extrêmement positive. Ceci signifie que le travail est fait par une équipe de spécialistes plutôt que par une seule personne. La même méthode a été adoptée pour l'organisation et la tenue de réunions techniques, grâce à un accord interinstitutionnel qui couvre en général les aspects techniques et financiers et qui confie à l'ONG la responsabilité d'organiser l'événement et de fournir, outre des ressources et des spécialistes, sa propre infrastructure. C'est ainsi qu'un séminaire sur la production détaillée et l'agro-industrie a été organisé en 1993 en Bolivie conjointement par la Division mixte CEPALC/FAO de l'agriculture et ILDIS.

1.62 L'expérience montre que si les résultats de la coopération entre la FAO et les organisations intergouvernementales ou ONG de la région ne sont pas toujours uniformes, ils sont en général satisfaisants, voire extrêmement productifs. Il convient donc de poursuivre cette forme de coopération qui permet de mobiliser des ressources techniques, financières et infrastructurelles pour compléter les contributions traditionnelles de la FAO et d'autres sources. En outre, les liens avec ces autres organisations donnent accès à un éventail plus large de ressources humaines et spécialisées qu'il ne serait possible par des contacts strictement individuels. Enfin, il existe une capacité coopérative et infrastructurelle parmi les ONG et les organisations intergouvernementales qui peut être utilement mise à profit à des fins de coopération.

PROCHE-ORIENT

1.63 L'exercice 1992/93 a vu la reprise et le renforcement de la coopération de la FAO avec les organisations intergouvernementales et les ONG de la région du Proche-Orient dans divers domaines comme le développement du secteur agricole, la production alimentaire, le développement rural et le développement socio-économique en général.

1.64 L'accent a été mis sur la participation des pauvres ruraux et la mise en valeur des ressources humaines, sur l'appui aux services techniques afin d'accroître la production et la productivité alimentaires, et sur la sensibilisation du public et des responsables politiques à la préservation et à la protection de l'environnement, ainsi qu'à à la conservation et à l'aménagement des ressources naturelles, dans l'optique d'un développement agricole durable.

Evolution récente de la coopération interorganisations

1.65 Depuis son installation au Caire en septembre 1991, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient a décidé de réactiver sa coopération et ses relations de travail avec les organisations intergouvernementales et les ONG travaillant dans des domaines relevant du mandat et de la compétence de la FAO et d'ouvrir de nouvelles voies de coopération avec les organisations intergouvernementales et les ONG exerçant des activités intéressant le programme de la FAO dans la région. Ce faisant, le Bureau régional de la FAO cherche à renforcer la coopération mutuelle, à accroître la complémentarité des activités afin d'améliorer l'utilisation des ressources disponibles et

à fournir à ces organisations l'assistance technique et les services consultatifs dont elles ont besoin, dans les limites des ressources humaines et financières disponibles.

1.66 Les principaux programmes de coopération avec les organisations intergouvernementales et les ONG du Proche-Orient orientés sur l'action peuvent être résumés comme suit:

- Programmes de coopération technique pour l'organisation de consultations d'experts et d'une formation à l'appui d'activités spécifiques concernant l'amélioration de la production agricole: a) Consultation relative à la création du Réseau de ressources phytogénétiques de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique du Nord (WANANET) avec le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), le Conseil international des ressources phytogénétiques (CIRP) et le Centre arabe pour l'étude des zones arides et non irriguées; b) organisation de l'Atelier régional sur l'état de la technologie des semences et sur des variétés d'orge adaptées au Proche-Orient, avee ICARDA et l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA); et c) participation à la formation technique dans des domaines précis de la production agricole, comme le cours sur la production et la protection des arbres fruitiers méditerranéens, d'une durée de neuf mois et débouchant sur un diplôme organisé conjointement avec le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) à Bari (Italie).

- Appui technique aux activités d'organisations intergouvernementales et d'ONG travaillant dans la région pour la mise en place de réseaux spécialisés (arbres portant des fruits à coque, par exemple), avec le CIHEAM et le Groupe de recherche et d'études méditerranéennes sur la pistache et l'amande, et fourniture d'une assistance technique et d'un appui financier pour la publication de documents scientifiques et techniques sur la protection de la production végétale, comme le Bulletin semestriel Arab and Near East Plant Protection Newsletter, avec la Société arabe pour la protection des végétaux (Arab Society for Plant Protection) (ASPP). La FAO continue à appuyer l'Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (AARINENA) qui encourage la recherche agricole et la mise au point de nouvelles technologies.

- Tenue de réunions/ateliers et conférences techniques conjoints visant à fournir aux organisations intergouvernementales et ONG travaillant dans divers domaines de l'agriculture et du développement rural les services consultatifs techniques dont elles ont besoin: a) commercialisation agricole et promotion du commerce international, régional et interrégional de produits alimentaires, avec l'Association des offices de commercialisation des produits alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord (AFMANENA); b) promotion du crédit agricole et du financement rural, avec l'Association régionale du crédit agricole pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord; c) appui au développement et à la coopération régionale en matière de recherche agricole grâce à la fourniture d'un soutien technique et consultatif à l'Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (AARINENA); et d) fourniture d'un appui technique et administratif au Centre régional sur la réforme agraire et le développement rural pour le Proche-Orient.

- Création de nouvelles organisations intergouvernementales/ONG grâce à la fourniture d'une assistance technique et de services consultatifs juridiques: a) Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient, b) INFOSAMAK (Projet régional concernant un système d'information sur la commercialisation du poisson dans la région arabe) appuyé initialement par le PNUD pendant la période 1986-92 (Phase I),

puis par le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) pendant la Phase II, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année 1993, et qui est sur le point de devenir une organisation intergouvernementale autonome régie par la législation de l'Etat de Bahreïn (Assemblée constituante en juin 1993); et c) assistance technique en vue de la création du JCEDAR (Comité mixte sur l'environnement et le développement dans la région arabe) en tant qu'organe technique consultatif pour le Secrétariat des ministres arabes de l'environnement, Ligue des Etats arabes, chargé de coordonner les questions relatives à l'environnement et au développement). Le JCEDAR a été créé sous l'égide de la Ligue des Etats arabes en collaboration avec la FAO, la CESAO et le Centre pour l'environnement et le développement dans la région arabe et l'Europe (CEDARE).

- Participation des ONG locales à la gestion et à l'exécution d'activités d'assistance technique relatives au programme de la FAO dans la région: a) coopération avec l'ONG "Environment Association - Chapter on Women", pour l'élaboration d'un cadre politique et d'un programme d'action régional pour les femmes au Proche-Orient; et b) participation de l'ONG "Population Council - Regional Office for West Asia and North Africa", à la préparation d'une étude/enquête visant à obtenir des données et statistiques ventilées par sexe dans huit pays de la région du Proche-Orient.

Nouvelles tendances concernant les types de coopération

1.67 La coopération entre la FAO et les organisations intergouvernementales/ONG de la région du Proche-Orient s'est traduite par une participation réciproque à des activités intéressant divers domaines de l'agriculture et du développement rural: assistance à des réunions/ateliers, appui technique et services consultatifs, consultations, exécution conjointe d'activités et de programmes de formation. Une approche plus dynamique et de nouveaux mécanismes seraient nécessaires pour développer encore cette coopération afin qu'elle soit davantage orientée sur l'action et s'insère dans un cadre bien défini du stade de la planification au suivi et à l'évaluation en passant par l'exécution des activités de coopération. Il serait utile pour cela de créer des comités de direction ou de coordination ou des équipes spéciales auxquels participeraient, soit individuellement soit en groupe, les organisations intergouvernementales/ONG concernées, et qui se réuniraient à intervalles réguliers, de préférence une fois par an, pour fixer un calendrier d'activités et convenir des modalités concrètes et des types de coopération.

1.68 La FAO a pris une initiative originale en 1992 afin de renforcer sa coopération, aux niveaux du programme et des activités, avec d'autres organisations multilatérales et régionales, en créant des équipes interinstitutions spécialisées en collaboration avec la Ligue des Etats arabes et ses institutions spécialisées (ACSAD, OADA et le Conseil de l'unité économique arabe (CUEA), le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, l'UNICEF, l'ICARDA, le FNUAP et le Bureau régional de l'Unesco de science et de technologie pour les Etats arabes. Les équipes interinstitutions ont pour rôle d'assurer la coordination de l'action, d'identifier des activités relevant des programmes et/ou projets ordinaires susceptibles de faire l'objet d'une exécution conjointe et de renforcer la complémentarité entre ces institutions.

1.69 Certaines organisations intergouvernementales/ONG travaillant dans la région sont déjà membres des sept équipes interinstitutions actuellement opérationnelles dans les domaines suivants: production et protection des plantes, production et santé animales, environnement et développement rural (dans le cadre du JCEDAR récemment établi), alimentation et nutrition, ressources en terre et en eau, application des biotechnologies à l'agriculture et mise en valeur des ressources humaines et rôles respectifs des hommes et des femmes.

1.70 On pourrait envisager d'élargir le mandat de ces équipes interinstitutions de façon qu'elles traitent des tendances et orientations de la coopération avec certaines organisations intergouvernementales/ONG, comme c'est déjà le cas pour ICARDA, AOAD, ASPP, etc., ou avec un groupe d'organisations s'intéressant à un même domaine particulier d'intervention: participation active des ruraux au processus de développement, rôle des femmes dans le développement, production garantissant la sécurité alimentaire, besoins en matière de consommation et nutrition, protection de la foresterie communautaire, sensibilisation du public à la conservation et à la protection des ressources naturelles, environnement et développement agricole durable.

1.71 Dans le domaine de la télédétection, la FAO a organisé un atelier régional à Tunis, conjointement avec l'Agence spatiale européenne (ASE), l'Institut des applications de la télédétection de la Commission des Communautés européennes (CEE) et Telespazio (Italie).

SECTION II: Formes nouvelles et traditionnelles de coopération avec les ONG - Quelques exemples

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA NUTRITION

2.1 Le principal événement de l'exercice en cours en ce qui concerne la coopération entre la FAO et les ONG à l'échelon mondial a été la Conférence internationale sur la nutrition (CIN). Les ONG ont largement participé aux préparatifs de la Conférence à l'échelon des pays et des régions, puis à la réunion du Comité préparatoire qui s'est tenue à Genève en août 1992 et enfin à la Conférence elle-même tenue en décembre 1992 à Rome. Leur contribution a consisté à: diffuser des informations et produire du matériel d'information sur les thèmes de la CIN afin d'encourager les débats au niveau local; organiser des tables rondes et des séminaires; envoyer des contributions à l'occasion de l'établissement des rapports par pays et de réunions régionales; participer à des activités liées à la Journée mondiale de l'alimentation 1992 qui était axée sur la nutrition.

2.2 Des groupes de travail d'ONG ont été créés à Genève et à Rome en décembre 1991 pour encourager et faciliter la participation des ONG à la CIN. Leur collaboration active a conduit à l'organisation, en août, à Genève de la réunion préparatoire des ONG, qui a réuni 150 participants, et de trois journées de réunions spécialisées à Rome, avant la tenue de la Conférence elle-même. Lors de la réunion du Comité préparatoire, les délégations nationales ont pour la première fois invité des représentants d'ONG à participer pleinement aux groupes de travail, au lieu d'y assister en tant que simples observateurs. La contribution des ONG apparaît dans la version révisée de la Déclaration mondiale et du Plan d'action sur la nutrition. Un total de 246 participants représentant 156 ONG ont assisté à la Conférence. Soixante-cinq ONG de pays en développement étaient représentées grâce au soutien financier de plusieurs donateurs. Les ONG sont appelées à jouer un rôle important dans l'exécution à l'échelon national du Plan d'action.

RELATIONS AVEC LES ONG INTERNATIONALES

2.3 Le Groupe *ad hoc* de représentants d'ONG internationales résidant à Rome a organisé une réunion spéciale, parallèlement à la Conférence de la FAO de 1991, pour préparer la participation des ONG à la CIN. En outre, des membres de ce groupe *ad hoc* ont tenu des réunions périodiques au Siège de la FAO, afin de maintenir le contact avec les fonctionnaires de la FAO s'occupant de questions intéressant les ONG internationales. Parmi les sujets traités, on peut citer la participation populaire, l'environnement et le développement durable, le rôle des femmes dans le développement, l'Année internationale de la famille (1994) et la formation et la vulgarisation agricoles. Le groupe *ad hoc* est intervenu deux fois, par l'intermédiaire de son coordinateur, à la session d'avril 1993 du Comité de l'agriculture - pour faire état des activités et des centres d'intérêt des organisations membres du groupe, notamment en ce qui concerne la CIN et la formation et la vulgarisation agricoles.

2.4 L'Organisation entretient depuis longtemps des relations suivies avec la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA). La FAO a été représentée aux réunions de décembre 1992 et d'avril 1993 du Comité pour l'environement de la FIPA, intervenant lors de la première de ces réunions pour présenter le thème retenu: "ADRD: Message de Rio - De la théorie à la pratique". Un représentant de la FAO s'est adressé au nom du Directeur général au Congrès

mondial des agriculteurs de la FIPA en mai/juin 1992. La FIPA distribue régulièrement à ses organisations membres des informations sur les politiques et programmes de la FAO. En décembre 1992, une Consultation régionale du Comité régional africain de la FIPA sur la recherche agricole a recommandé à la FIPA de demander officiellement à la FAO d'assurer la coordination interinstitutions des efforts entrepris pour créer de nouvelles organisations d'agriculteurs ou renforcer les organisations existantes, dans le cadre du Plan d'action de la FAO pour la participation populaire.

2.5 Les syndicats internationaux participent activement depuis 1972 à des consultations avec la FAO dont la prochaine prévue pour 1994. Les syndicats internationaux participant sont la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la Confédération mondiale du travail (CMT), la Fédération syndicale mondiale (FSM), la Fédération internationale des travailleurs des plantations, de l'agriculture et des secteurs connexes (FITPASC) et la Fédération mondiale des travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation (FMTAA). La FAO a mis sur pied un programme de coopération technique avec ces deux dernières fédérations pour appuyer, dans le cadre d'un projet pilote des activités menées à l'échelon des pays par des organisations de travailleurs ruraux affiliées dans les domaines de la formation d'animateurs parmi les petits agriculteurs, du développement coopératif et des activités génératrices d'emplois dans l'agroforesterie. Les principaux bénéficiaires sont des groupements de petits agriculteurs et de femmes rurales du Ghana, du Honduras, d'Inde et des Philippines.

COOPERATION EN MATIERE DE SECOURS D'URGENCE ET D'ASSISTANCE HUMANITAIRE

2.6 Le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) a considérablement renforcé sa coopération tant avec les organisations intergouvernementales qu'avec les ONG au cours de ces dernières années. La FAO travaille depuis longtemps en partenariat avec le CILSS pour l'évaluation des cultures dans les pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest et coopère étroitement avec la SADC à des activités analogues en Afrique australe, notamment à l'occasion de la récente crise due à la sécheresse. Une soixantaine d'ONG coopèrent et échangent des informations avec le SMIAR. Leurs rapports sont souvent précieux pour suivre les indicateurs socio-économiques et identifier et évaluer les difficultés localisées en matière d'approvisionnement alimentaire. Le SMIAR a distribué à toutes les ONG coopérantes un exemplaire de ses rapports de terrain type en guise de modèle et à titre d'information, sans leur demander de s'y conformer strictement, mais plutôt pour qu'elles s'en inspirent en fonction des circonstances, l'objectif étant que les ONG coopérantes n'aient pas à assumer de dépenses supplémentaires du fait de ces échanges d'informations avec le SMIAR.

2.7 Les mesures prises par plusieurs de ces ONG coopérantes pour renforcer leur collaboration avec le SMIAR valent la peine d'être notées. Caritas International a fourni à ses 120 sociétés affiliées, fonctionnant dans 150 pays, des directives concernant leur appui au SMIAR. Ces directives ont été publiées en trois langues, sous forme de supplément au Manuel de Caritas pour les situations d'urgence. OXFAM fournit des rapports établis par son personnel de terrain travaillant dans des pays d'Afrique, notamment en Ethiopie et au Soudan. En outre, le personnel du siège d'OXFAM envoie régulièrement des informations sur ces pays et sur d'autres. La Ligue des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (LSCR) fournit des rapports sur les situations d'urgence par pays qui décrivent en détail les besoins des populations auxquelles est destinée une assistance particulière et qui sont fort utiles. Pour les régions touchées par la guerre civile, les rapports du Comité international de la Croix Rouge sont précieux et incluent parfois des évaluations détaillées des cultures dans les zones vulnérables. Le Conseil oecuménique des églises (COE) possède un réseau étendu en Afrique, en Asie et en Amérique latine et envoie régulièrement des rapports de situation. Le Save the Children Fund et la FAO collaborent à un projet financé par la CEE visant à établir la carte des risques dans les zones vulnérables.

QUELQUES EXPERIENCES LIEES A LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM

2.8 Le principe de la participation des populations à leur propre développement et celui du partenariat entre ONG du Nord et du Sud font désormais partie intégrante de la réflexion générale sur le développement; ils constituent en fait la pierre d'angle des relations de travail de la FAO avec les ONG depuis le lancement de la Campagne mondiale contre la faim par M. B.R. Sen au début de son mandat de Directeur général de la FAO vers la fin des années 1950. La plupart des agences et organisations de développement commencent à reconnaître, elles aussi, l'importance de ce qu'on appelle désormais le dialogue Sud-Sud et de la coopération entre organisations de pays en développement, deux concepts sur lesquels repose la coopération de la FAO avec les ONG depuis le milieu des années 60. Ayant établi, au fil des années, des relations solides avec les organisations populaires, les ONG de développement, les gouvernements et d'autres institutions, la FAO cherche aujourd'hui à poursuivre le processus de renforcement des capacités des ONG communautaires, nationales et régionales travaillant pour un développement agricole et rural durable et à faciliter leur collaboration avec les gouvernements et les organisations internationales.

2.9 La section ci-après résume trois expériences de collaboration renforcée avec des organisations non gouvernementales, qui ouvrent des perspectives intéressantes. La première a concisté pour la FAO à fournir un appui technique à une fédération d'organisations d'agriculteurs sénégalais pour organiser un forum national où les associations membres pourraient débattre avec des représentants du gouvernement et les principaux donateurs de l'impact de l'ajustement structurel sur la situation du paysan sénégalais et formuler des propositions afin de contribuer activement à la recherche de solutions durables aux problèmes ruraux. On trouvera ensuite résumée l'histoire de la coopération plus ancienne entre la FAO et un réseau régional d'ONG d'Amérique latine, axée sur l'élaboration de stratégies pour une agriculture et une sécurité alimentaire durables. Le troisième et dernier exemple concerne l'action de la FAO en matière d'éducation au développement et d'établissement de réseaux avec des ONG d'Asie du Sud sur une période de près de 20 ans. Les leçons tirées de ces différentes expériences, qui sont des initiatives de la Campagne mondiale contre la faim/Action pour le développement (CMCF/AD) en coopération avec des unités techniques de l'Organisation, sont appliquées à l'élaboration d'un programme plus complet de coopération entre l'Organisation et des ONG de ces trois régions.

Fédération des ONG du Sénégal

2.10 Le Forum sur le thème: "Quel avenir pour le paysan sénégalais", organisé à Dakar du 18 au 21 janvier 1993 par la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS), a donné pour la première fois à des organisations populaires rurales l'occasion de tenir un débat public sur des questions de développement dépassant l'horizon du village et sur les décisions politiques qui conditionnent leur vie. Il a montré, en outre, que la FAO a un rôle à jouer dans la promotion de nouveaux types de collaboration entre organisations non gouvernementales de différents pays et régions, ainsi qu'entre ONG, gouvernements et donateurs.

- Historique

2.11 En 1983, le Gouvernement sénégalais a signé avec le Fonds monétaire international un accord de crédit pour l'ajustement, qui s'est accompagné de la promulgation en 1984 d'une "Nouvelle politique agricole" prévoyant: le désengagement de l'Etat, notamment la dissolution des sociétés régionales de développement para-étatiques et la réduction des services de vulgarisation, etc.; la libéralisation des prix et la réduction ou la suppression des subventions pour l'achat d'intrants; la réduction et la réorganisation du crédit; et la responsabilisation des paysans dont les organisations devaient - en même temps que le secteur privé - reprendre les fonctions et les services précédemment assurés par l'Etat.

2.12 En 1988, le gouvernement, conscient des effets d'une politique qui, en réduisant les prix payés aux producteurs et en accroissant le coût des intrants, a frappé durement les petits agriculteurs et entraîné une baisse de la production et de la productivité, demanda à la FAO d'entreprendre une évaluation approfondie de l'impact de l'ajustement structurel sur le secteur agricole. Cette évaluation, effectuée entre 1988 et 1989, a abouti à la tenue, les 21 et 22 mai 1990, à Dakar, d'un important séminaire qui a conclu que la solution aux problèmes des petits producteurs résidait dans l'établissement de nouvelles relations entre les organisations paysannes et les structures ayant pour but de les soutenir.

2.13 Alors même que des associations villageoises traditionnelles existaient depuis toujours au Sénégal, un nouveau type d'organisation a commencé à se développer dans les années 70, à cause de la sécheresse et de la crise alimentaire, souvent grâce à l'initiative de jeunes gens qui, après avoir quitté leur village pour chercher fortune à la ville, y revenaient avec de nouvelles idées et un nouvel esprit d'entreprise. Dès le départ, les associations féminines ont joué un rôle clé dans ce mouvement. Organisés initialement autour de la production alimentaire collective, les groupements se sont progressivement tournés vers l'achat d'intrants et la transformation et la commercialisation des produits. Ces groupes ont commencé à se fédérer au niveau des districts et au niveau régional jusqu'à ce qu'en 1976 neuf associations régionales créent la FONGS. En 1992, la FONGS comprenait 24 associations régionales rassemblant un total de 2 031 groupements villageois et près de 400 000 membres actifs. Les activités menées par ces associations au niveau des villages toucheraient 1 500 000 personnes. La FONGS est financée par les contributions de ses membres et par un consortium de donateurs (ONG et organisations intergouvernementales). Dès le départ, la FONGS a accordé la plus haute priorité à un solide programme de formation à l'intention des dirigeants et des membres des associations rurales et à la promotion de liens de solidarité entre les organisations paysannes dans l'ensemble du pays.

2.14 Le retrait de l'Etat de nombreux services qu'il administrait dans le secteur rural a encouragé la FONGS à faire davantage pour défendre ses membres. Des activités plus ambitieuses ont été entreprises à l'échelle nationale, tels un programme de banques céréalières et des échanges "triangulaires" entre associations villageoises pour régler les problèmes d'excédents et de déficits de production. Face à l'interruption du crédit rural accordé par l'Etat, la FONGS a étudié les moyens d'aider ses membres à acheter des intrants et de l'équipement, grâce à l'établissement d'un programme d'épargne et de crédit. En 1988, avec le soutien de partenaires du Nord et une solide base d'épargne constituée par ses membres, la FONGS a acheté des actions de la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS) pour une valeur de 200 millions de francs CFA. L'intensification des mesures d'ajustement structurel, et simultanément l'exhortation à la responsabilisation de la population rurale ont incité la FONGS à envisager d'établir un mécanisme qui permettrait aux organisations d'agriculteurs représentatives de débattre de leurs problèmes avec les services gouvernementaux, les principaux donateurs et des organisations multilatérales comme la FAO.

2.15 Au fil des années, la FAO, dans le cadre de son programme CMCF/AD, a établi un programme d'appui aux ONG africaines aux niveaux national et régional, qui a démarré à la fin des années 70 avec l'élaboration de méthodes pour la formulation de projets avec la participation des populations et qui a évolué en fonction des besoins en mettant en oeuvre des programmes de formation et des échanges de données d'expérience, en facilitant l'accès aux ressources techniques de la FAO et en participant à la mobilisation d'un appui matériel de la part des ONG donatrices. Dans le cadre de ce programme, la FAO a établi avec la FONGS une coopération reposant sur une réflection et des actions conjointes dans des domaines tels que l'élaboration de méthodes pour la formulation et l'évaluation des projets avec la participation de la population, l'analyse et le renforcement des stratégies de survie des populations rurales dans les zones frappées par la sécheresse et la promotion d'une gestion efficace des ressources nationales au niveau des villages. Cette longue

association explique la demande adressée par la FONGS à la FAO, en 1991, en vue d'obtenir une assistance pour organiser une série de consultations devant aboutir à un forum national du mouvement paysan.

- Préparatifs

2.16 La première étape a été l'établissement par deux consultants nationaux d'un document traitant de l'impact de l'ajustement structurel sur la petite agriculture et présentant les résultats d'une première enquête sur les réactions des paysans à la "Nouvelle politique agricole". Ce document a été soumis par la FONGS au Gouvernement sénégalais, en juillet 1991, en tant que contribution au programme d'ajustement structurel agricole alors en cours de négociation. La seconde phase de préparation a été entreprise début 1992 avec l'assistance de l'ONG latino-américaine Assessoria e Serviços a Projetos em Agricultura Alternativa (AS-PTA), qui possède une certaine expérience du soutien des stratégies et organisations paysannes dans le nord du Brésil, région dont les conditions agro-écologiques sont semblables à celles qui prévalent dans une grande partie du Sénégal. Sous la supervision technique et avec le financement de la FAO, un des directeurs de l'AS-PTA a passé un mois au Sénégal avec une équipe constituée par la FONGS. L'équipe a établi une documentation sur des initiatives novatrices prises par des associations paysannes pour faire face à la situation, qui pourraient servir de base pour l'établissement de nouvelles structures de service assurées par les paysans eux-mêmes. Le consultant de l'AS-PTA a rédigé les conclusions de l'équipe ainsi qu'un document de projet pour le Forum lui-même, qui a été financé par un donateur bilatéral.

- Le Forum

2.17 Le Forum a rassemblé quelque 300 participants répartis comme suit: i) quelque 150 représentants d'associations membres de la FONGS et d'autres organisations populaires rurales; ii) des représentants des ministères gouvernementaux, des centres gouvernementaux d'expansion rurale et de la Caisse nationale du crédit agricole du Sénégal; et iii) des représentants d'organisations internationales et de donateurs (FAO, Banque mondiale, PNUD, USAID, Coopération suisse et le coordonnateur du Consortium des ONG du Nord partenaires de la FONGS).

2.18 Les objectifs du Forum étaient les suivants: a) clarifier le concept de responsabilisation paysanne, qui est un leitmotif de la nouvelle politique agricole; b) donner des preuves scientifiques de l'état actuel de l'environnement sénégalais et de la dégradation à laquelle on peut s'attendre si on néglige de prendre des mesures correctives appropriées; c) présenter et discuter l'analyse de l'incidence de la nouvelle politique agricole sur l'agriculture paysanne et l'environnement faite par la FONGS, ainsi que ses propositions pour l'avenir; et d) réfléchir à l'établissement d'un cadre approprié de dialogue et de négociation entre le gouvernement, le mouvement paysan et les principaux donateurs.

2.19 Quelques grands thèmes ont dominé l'ensemble des débats. Le premier concernait l'impact de l'ajustement structurel sur le secteur rural. Le processus qui a conduit à l'organisation du Forum a permis au mouvement paysan de formuler son désir de poursuivre une approche intégrée du développement agricole qui ait un sens du point de vue économique, social et écologique aux niveaux du ménage, du village et de la zone agro-écologique. Le Forum a proposé un certain nombre de mesures concrètes pour atténuer les effets négatifs de l'ajustement structurel et aider les associations d'agriculteurs à prendre en charge les services qui ne sont plus fournis par l'Etat. Le crédit a fait l'objet de longs débats, de même que la demande formulée par les groupements de paysans de participer au processus de prise de décisions lorsque les questions traitées concernent le milieu rural. Les participants ont souligné la nécessité pour le gouvernement de consulter les organisations d'agriculteurs lors de l'élaboration des lois et des codes qui les concernent directement et lors de la

formulation des programmes de développement. Un comité de planification et de coordination regroupant la FONGS et deux autres fédérations nationales d'associations paysannes a été créé afin de faciliter le processus de consultation.

- Suivi

2.20 Dès le lendemain de la clôture du Forum, le Président et le Comité exécutif de la FONGS ont été reçus par le Premier Ministre et des représentants du Ministère du développement rural et du Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille. En mars 1993, les trois fédérations nationales qui avaient participé au Forum ont été rejointes par les quatre autres fédérations nationales représentant des sous-secteurs de la population rurale. Dans la Déclaration de Thiès, les sept organisations ont annoncé la création d'un Comité national de concertation rurale qui sera le porte-parole des mouvements et des fédérations paysannes vis-à-vis du gouvernement et des partenaires extérieurs pour toutes les grandes questions touchant au développement national.

2.21 En ce qui concerne la FAO, plusieurs grandes initiatives devraient découler directement du Forum. D'une part, la Banque africaine de développement a manifesté l'intention de financer un projet en cours de préparation qui devrait assurer la disponibilité de ressources pour la mise en oeuvre d'un certain nombre de recommandations formulées par le Forum. Ce projet vise à fournir des crédits et un appui technique pour des projets d'associations rurales et à contribuer à la mise en place d'un système de crédit adapté aux besoins du milieu rural. La deuxième grande initiative concerne une demande présentée par la FONGS à la FAO au sujet d'un programme intégré de soutien institutionnel des ONG faisant appel à la fois à l'expertise technique de l'Organisation dans des domaines spécifiques et à son expérience en matière de relations avec des ONG dans d'autres pays. Ce programme, pour lequel un financement est recherché, comprendra un programme de formation à l'intention des cadres des associations membres du Comité, qui portera sur l'analyse des politiques agricoles - afin de préparer ces cadres à participer à des débats à caractère politique - et sur l'application d'une approche systémique de la production agricole afin d'aider les associations d'agriculteurs à mettre au point des alternatives viables adaptées à différentes zones agro-écologiques. L'expérience du Sénégal constituera un atout précieux pour la formulation d'un programme de coopération FAO/ONG en Afrique, qui cherchera à combler le fossé qui sépare les initiatives des ONG en matière d'agriculture durable au niveau micro-économique et l'environnement politique global qui les conditionne.

Amérique latine

2.22 Depuis le début des années 70, la FAO observe attentivement, voire appuie, l'évolution institutionnelle des ONG d'Amérique latine. La FAO reconnaît la compétence de bon nombre d'ONG latino-américaines, qui apprécient à leur tour d'avoir accès aux informations, à la documentation et à l'expertise technique de l'Organisation, qui renforcent et rendent crédible leur travail.

2.23 Au fil des années, la collaboration dans cette région a revêtu diverses formes et donné lieu à de nombreuses expériences ayant toutes en commun certains objectifs, à savoir: promouvoir et approuver les efforts de développement local fondés sur l'autosuffisance; aider les ONG à relever les défis économiques et technologiques; et mobiliser des ressources aux échelons local, national et régional pour mettre en oeuvre une approche plus durable du développement agricole.

2.24 L'expérience a montré la validité du rôle catalytique de la FAO pour ce qui est de renforcer les capacités institutionnelles d'ONG expérimentées et d'encourager la coopération entre ces institutions grâce à l'institution de réseaux. Parmi les réseaux d'ONG que la FAO appuie en Amérique

latine grâce au programme CMCF/AD, certains sont bien structurés, tandis que d'autres sont strictement informels. Certains ont une base géographique et couvrent toutes les ONG d'une sous-région, tandis que d'autres sont spécialisés dans un domaine particulier et peuvent englober des organisations de plusieurs pays.

- **Historique**

2.25 En 1979, dans le cadre de la CMCF/AD, la FAO a parrainé la formation d'un réseau régional, l'Association latino-américaine des organisations de promotion (ALOP), qui bénéficie désormais du statut d'organisme de liaison avec la FAO. L'ALOP est le résultat de cinq années de collaboration avec des ONG de plusieurs pays de la région dans les domaines suivants: recherches sur des organisations rurales au Costa Rica, qui ont posé les fondements d'un programme de formation permanent; évaluation de projets de terrain CMCF/AD en Equateur, qui a permis de définir des critères de base pour la formulation de projets participatifs avec les ruraux pauvres; production de matériel pédagogique pour les paysans du Guatemala; et recherches par des ONG brésiliennes sur les politiques d'aide au développement. Ces expériences et d'autres ayant fait l'objet de rapports devaient être analysées et partagées avec un cercle plus large d'ONG. La création d'ALOP à la fin des années 70 répondait à ce besoin. Aujourd'hui, le réseau ALOP facilite le dialogue entre 31 ONG de 19 pays d'Amérique latine.

2.26 A partir des années 80, les ONG latino-américaines ont commencé à percevoir leurs propres faiblesses dans le domaine de la formulation des propositions techniques, par rapport à leur compétence relative dans d'autres domaines du développement. Un certain nombre d'ONG expérimentées de la région ont commencé à prêter une plus grande attention aux complexités de la production agricole à petite échelle, à la nécessité de comprendre la nature spécifique des systèmes agricoles paysans et à l'expérimentation de technologies bon marché, comportant peu de risques, qui tirent le meilleur parti possible des ressources locales. Par le biais de la CMCF/AD, la FAO a aidé des institutions qui ont fait de sérieux efforts pour élargir les options technologiques appropriées offertes aux petits agriculteurs et améliorer les stratégies de sécurité alimentaire de la région.

2.27 Au milieu des années 80, des évaluations de situation ont été réalisées dans la plupart des pays de la sous-région andine et au Brésil, en s'appuyant sur l'expertise des ONG locales. Ces évaluations, nécessaires pour déterminer dans quelle mesure les ONG peuvent contribuer à résoudre les problèmes de production alimentaire, étaient accompagnées de stages pratiques sur la production de légumes avec des méthodes nécessitant peu d'intrants, le recyclage organique, l'irrigation à petite échelle, l'énergie éolienne et solaire, l'intégration des cultures, des arbres et de l'élevage sur les petites exploitations et la production de denrées alimentaires de base pour la consommation familiale et pour le marché local. Ces activités de formation informelles ont suscité des réactions positives.

2.28 L'interaction avec les universités locales a été encouragée grâce à l'organisation de conférences et de séminaires sur l'agro-écologie et à la promotion des travaux de recherche et des expériences menés par des étudiants sur les stations expérimentales agricoles et les projets de production d'ONG. Ces initiatives ont mis en lumière la nécessité d'encourager, d'une part, une meilleure compréhension des pratiques agricoles traditionnelles et de la mentalité paysanne qui les sous-tend, et d'autre part, de chercher à élaborer des systèmes de production qui soient rationnels sur le plan écologique et économiquement viables pour le petit agriculteur. Autrement dit, le moment est venu d'élaborer des alternatives rationnelles sur le plan technique, économiquement viables et pertinentes sur le plan culturel.

2.29 Le Consortium latino-américain sur l'agro-écologie et le développement (CLADES), officiellement créé en 1989 en tant que Groupe de travail de huit institutions, découle d'une volonté de travailler collectivement à l'élaboration d'un modèle de développement agricole fondé sur des

critères de durabilité et d'équité. A l'heure actuelle, 11 ONG membres de CLADES sont sud-américaines, mais il est probable que de nouvelles organisations d'Amérique centrale et du Mexique viendront se joindre à elles dans un avenir proche.

2.30 Ces dernières années, la FAO a surtout collaboré avec les institutions membres du secrétariat du CLADES, qui constituent le noyau originel du Consortium. Ces membres du CLADES se sont rencontrés pour la première fois en juillet 1985 au Brésil à l'occasion d'un séminaire régional organisé par la FAO/CMCF/AD pour préparer la troisième Consultation internationale CMCF/AD. La FAO a appuyé des voyages d'étude entre les deux grandes ONG - Assessoria e Serviços a Projetos em Agricultura Alternativa (AS-PTA) du Brésil et le Centre d'éducation et de technologie (CET) du Chili - pour leur permettre de tirer mutuellement parti de leur expérience en matière de projets de production alimentaire et de recherche sur l'agro-écologie.

2.31 Depuis 1986, le programme d'échange comprend des programmes de recherche et de formation et des échanges de consultants du Brésil, du Chili, du Pérou, de Bolivie, de Colombie et de l'Equateur. La collaboration entre la FAO et le CLADES a donné lieu pendant la période 1989-92 à la publication des ouvrages suivants: "Evaluation Guidelines for CLADES-executed Agro-ecological Projects"; "Manual on Standard Criteria and Procedures for Agro-ecological Projects/Programme Planning, Monitoring and Evaluation", qui tirent parti de l'expérience et de la documentation de membres du Consortium; et une étude sur les méthodes d'évaluation rapide des écosystèmes agricoles entreprise par AS-PTA afin d'adapter la méthode d'évaluation rurale rapide aux conditions qui prévalent au Brésil. Comme indiqué précédemment, le Directeur exécutif de AS-PTA a été engagé par la FAO en 1991 pour aider la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) à formuler un programme proposant des mesures viables pour atténuer l'impact négatif de l'ajustement structurel sur le secteur paysan. Cinq voyages d'étude ont eu lieu pendant la période 1990-91, auxquels ont participé le personnel technique du CET Chili et quelques grandes ONG du Mexique et du Costa Rica.

- Le programme aujourd'hui

2.32 Comme cette expérience le montre, la FAO est bien placée pour faciliter la coopération entre divers acteurs de la région - organisations paysannes, ONG, agences gouvernementales, universités, centres nationaux de recherche et organisations internationales. Le Consortium demande une assistance technique et méthodologique à la FAO à un moment où l'on commence à reconnaître que les ONG mobilisent une part importante des capacités et des ressources nationales et que l'appui international au renforcement des capacités doit donc être aussi ciblé sur elles. Des ONG comme CLADES, dont le rôle au niveau des communautés et des agriculteurs est de plus en plus apprécié, sont du même coup de plus en plus sollicitées, alors même que leur capacité de réponse reste faible, faute d'un appui approprié. En aidant les ONG à affiner leurs compétences et à élargir leurs réseaux, la FAO ne manquera pas de s'inspirer de leur expérience et de leurs méthodes et d'intégrer les leçons apprises dans ses propres programmes aux niveaux national et régional.

2.33 Un programme de coopération FAO/ONG de trois ans, formulé conjointement avec CLADES, fournit l'occasion aux deux institutions de mettre en commun leurs capacités et de tirer parti de leurs contacts respectifs pour lutter contre la pauvreté persistante, l'insécurité alimentaire et la dégradation des ressources en Amérique latine, et plus particulièrement dans ses zones marginales.

Asie du Sud

2.34 Le programme CMCF/AD de la FAO en Asie est orienté essentiellement vers le renforcement des capacités et la mise en valeur des ressources humaines au sein du mouvement ONG, en croissance rapide dans la région, notamment en Asie du Sud. Les activités du programme, ont

donc toujours été centrées sur la formation et sur la publication et la diffusion de documents destinés aux ONG, ainsi que sur l'aide aux ONG locales et nationales et aux ONG du Nord désireuses d'entrer en contact et de travailler ensemble. Depuis le début du programme, l'accent est mis sur l'éducation des femmes agents de développement, sur la condition des femmes en tant que sous-groupe des ruraux pauvres et sur la sensibilisation des responsables aux préoccupations des femmes. Au fil des années, le programme a apporté une contribution importante au mouvement ONG sud-asiatique. Dès le départ, ces activités ont été financées par plusieurs ONG donatrices, avec des fonds supplémentaires provenant de gouvernements.

- Historique du programme

2.35 Le programme a inauguré et expérimenté de nouveaux concepts concernant la participation de la population au développement. Il répondait à l'origine aux recommandations d'un atelier régional asiatique sur la participation populaire au développement organisé par la FAO en 1973. La quarantaine d'ONG présentes à cet atelier ont conclu que le rôle des agents de développement à l'échelon communautaire et le type de formation qu'ils devraient recevoir sont deux questions clés pour les organisations de développement rural. Elles ont estimé que le processus de développement devait acquérir une dimension participative, c'est-à-dire que les connaissances, les valeurs, le désir de changement et les plans d'action ne devaient pas être parachutés sur les populations, mais plutôt élaborés dans un esprit de partenariat entre les groupes les plus démunis de la société et ceux cherchant à collaborer avec eux. Elles ont recommandé que la CMCF/AD organise des programmes aux échelons régional et autres visant à élaborer une méthodologie et un programme de formation d'agents du développement.

2.36 La FAO a répondu à cet appel en lançant en 1975 un programme régional de formation des agents du changement. L'année suivante, cinq programmes régionaux destinés aux agents du changement ont été exécutés avec des participants venus d'organisations gouvernementales, semi-gouvernementales et non gouvernementales. Des hommes et des femmes de quelque 80 organisations nationales du Bangladesh, de l'Inde, du Népal, du Pakistan et du Sri Lanka ont participé à ce programme qui cherchait à élaborer et à populariser des méthodes de formation participative. Durant les quatre premières années, le programme a couvert l'ensemble de la région, mais depuis avril 1979 l'accent est mis sur les activités de formation locales dans les pays de la sous-région d'Asie du Sud.

2.37 En 1985, une Consultation sud-asiatique sur le thème: "le rôle des organisations non gouvernementales dans la lutte contre la pauvreté rurale en Asie du Sud" s'est tenue au Bangladesh. L'événement a réuni des agents expérimentés et des responsables des principales ONG de la région ainsi que d'ONG de pays développés. Les consultations et ateliers de ce type sont devenues assez fréquentes en Asie du Sud et ont contribué à la formation d'importants réseaux d'ONG dans la région. Deux d'entre eux, le Forum culturel asiatique pour le développement et la Coalition asiatique des ONG pour la réforme agraire et le développement rural, sont désormais bien établis et ont des relations officielles avec l'Organisation. Depuis quelques années, le Programme appuie un nouveau Réseau connu sous le nom de South Asian People's Ecology Network (SAPEN). Ce groupement informel d'ONG du Bangladesh, du Bhoutan, d'Inde, du Népal et du Sri Lanka s'intéresse à des questions d'environnement propres à la région qui exigent une réponse au même niveau, comme la désertification, la sécheresse, les inondations, le partage des eaux des cours d'eau, le déboisement, l'aménagement des pêches et l'évacuation des déchets toxiques. La FAO collabore de plus en plus avec le Bureau de l'Asie et du Pacifique Sud de l'éducation des adultes. Cette organisation, qui possède un réseau couvrant 23 pays d'Asie et du Pacifique, s'intéresse à l'environnement et au développement durable, aux femmes et aux populations indigènes, à l'alphabétisation et aux droits de l'homme.

2.38 Parmi les activités du programme, les voyages d'étude associent formation et création de réseaux entre agents du développement et populations rurales de différentes régions. Depuis 1981, le programme a organisé, avec des fonds provenant du gouvernement et d'ONG, une vingtaine de voyages d'étude auxquels ont participé jusqu'à 125 personnes par an pour donner aux petits agriculteurs et aux agriculteurs marginaux ainsi qu'aux agents travaillant sur le terrain l'occasion de voir comment se déroulent les programmes de développement rural dans des pays ou des régions voisins. Ces voyages d'étude permettent aux agents du développement et "agents de changement" de constater les méthodes de travail d'autres groupes novateurs, d'y trouver des idées d'activités intéressantes et de tirer des leçons des erreurs commises par d'autres. Le projet prend en charge les frais de voyage et les allocations journalières de subsistance d'un montant de 10 à 25 dollars E.-U. par jour, des participants, moyennant quoi ces voyages d'étude sont une activité relativement bon marché.

2.39 Pour renforcer les organisations communautaires, il n'est pas rare que l'on utilise des moyens de communication comme le théâtre populaire, les chorales, les affiches et les marionnettes. Le programme a organisé et/ou appuyé plusieurs programmes de formation d'agents de développement à l'utilisation de ces moyens de communication. Il a également aidé des ONG d'Asie du Sud, notamment les plus petites, à formuler des projets de développement rural et à obtenir un financement d'organisations donatrices avec lesquelles la FAO est en contact étroit. Au fil des années, de nombreuses activités de formation ont eu pour but de transmettre les compétences nécessaires pour formuler des projets. De cette façon et grâce à des contacts directs avec des particuliers travaillant pour des ONG tant locales que du Nord, la FAO a facilité l'établissement de relations de travail entre ces deux groupes.

2.40 Afin de rentabiliser au maximum ses activités de formation et d'établissement de réseaux, le programme a publié et distribué des rapports dans toute la sous-région. Plusieurs de ces publications ont été traduites dans plusieurs langues asiatiques et utilisées par les agences internationales de développement, les autorités nationales et locales, les ONG, les collèges et les universités pour leurs programmes de formation et d'action. En outre, le programme rassemble des articles et ouvrages pertinents pour les diffuser auprès de ses points de contact en Asie, notamment à l'échelon des villages où la documentation fait cruellement défaut.

- Le programme aujourd'hui

2.41 Le programme pour l'Asie du Sud a évolué dans le sens d'un intérêt et d'un souci croissants pour la dégradation de l'environnement et son impact sur les ruraux pauvres. Les questions concernant la durabilité du développement agricole et rural occupent une place de plus en plus importante dans les cours et ateliers de formation. L'intérêt constant du programme pour la participation des femmes au développement est d'autant plus pertinent aujourd'hui que la théorie du développement est axée sur le rôle crucial des femmes dans la gestion des ressources naturelles. Aujourd'hui, le principal objectif du programme est de contribuer à améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres "en aidant les ONG et leurs réseaux en Asie du Sud à promouvoir des pratiques et des programmes appropriés, durables et équitables et à renforcer l'organisation des communautés rurales".

2.42 Dans la plupart des pays d'Asie du Sud, les ONG locales et nationales participent activement à l'expérimentation d'approches novatrices du développement. Dans de nombreuses régions d'Asie, le mouvement ONG s'est développé et diversifié. En Inde, par exemple, il existe plus de 5 000 organisations de ce type. Certaines d'entre elles ont accumulé une expertise considérable en matière de santé et de nutrition, d'autres en matière d'éducation, d'aide juridique, de crédit, de défense de l'environnement, de recherche et de communication. Il ne fait plus de doute, aujourd'hui, que les ONG de la sous-région ont besoin d'être consolidées et d'évoluer dans le sens d'une plus

grande solidarité. Les alliances régionales s'imposent. Non seulement les populations du sous-continent ont une histoire commune et des problèmes socio-économiques, culturels et économiques similaires, mais elles partagent aussi le même sol - rivières, montagnes et autres ressources naturelles. Tout changement survenu dans un pays ne peut qu'affecter les autres. Les cours de formation et les consultations interpays peuvent donc jouer un rôle extrêmement important, comme le montre l'expérience passée.

2.43 Un financement est actuellement recherché pour un programme de suivi en Asie du Sud portant sur une période de trois ans commençant en janvier 1994. Le document de projet énonce trois objectifs immédiats, compte tenu de l'urgence d'assurer la protection de l'environnement. Ces trois objectifs sont les suivants: 1) améliorer la compréhension de la crise écologique actuelle et renforcer la capacité des ONG à promouvoir des systèmes agricoles et des activités non agricoles durables; 2) intégrer les perspectives et aspirations des femmes rurales dans les politiques et programmes de développement durable et renforcer les compétences des femmes et leur participation à la prise de décision; et 3) renforcer les réseaux nationaux et régionaux pour un développement durable et équitable ainsi que leurs liens avec les réseaux du reste de l'Asie, d'autres régions du Sud et des pays du Nord.